



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2025

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville

1. Adoption de l'ordre du jour :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 mai 2025.

2. Administration générale :

- 2.1. Programme Véloce – Autorisation de déposer une demande

3. Urbanisme :

- 3.1. Projet de règlement modifiant le règlement de zonage – Consultation publique
- 3.2. Projet de règlement modifiant le règlement de zonage – Adoption du second projet
- 3.3. Projet de règlement modifiant le règlement de zonage – Avis de motion

4. Autres :

- 4.1. Période de questions.
- 4.2. Levée de l'assemblée extraordinaire du 21 mai 2025.